

**De :** [Communication FSE](#)  
**Objet :** Plan d'évaluation- Clôture de la procédure écrite  
**Date :** jeudi 30 novembre 2023 14:34:27  
**Pièces jointes :** [plan\\_evaluation\\_21-27VF\\_nov23.pdf](#)  
[plan\\_evaluation\\_21-27VF\\_écr\\_incl.pdf.pdf](#)

---

Madame, Monsieur,  
Chers Membres du Comité de suivi FSE,

Comme stipulé à **l'article 40 du Règlement** (UE) 2021/1060 portant dispositions communes relatives notamment au Fonds social européen plus, le projet de plan d'évaluation pour le Programme FSE+ 2021-2027 Wallonie-Bruxelles a été soumis à votre approbation par procédure écrite et ce, en vue de sa transmission officielle à la Commission européenne.

Dans le cadre de cette procédure d'approbation, nous avons reçu des demandes de clarification qui n'appellent pas de modification du plan d'évaluation, et une demande d'adopter l'écriture inclusive lorsqu'on mentionne des personnes qui a été prise en compte. Une version identifiant les modifications ainsi apportées se trouve en annexe, ainsi que la version définitive du document intégrant celles-ci.

Moyennant cette prise en compte, le plan d'évaluation FSE+ est donc validé et va être envoyé officiellement à la Commission via le système de transmission électronique SFC.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume LEPERE  
Président du Comité de suivi FSE,  
Chef de Cabinet du Ministre-Président du Gouvernement wallon